

Bâtiment

RNCP39801 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	232
Formacode(s)	22274
Code(s) ROME	F1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment est amené à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages.

Il sait :

- concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation;
- concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage;
- valider et optimiser techniquement et économiquement la relation «ouvrage-procédés-matériaux», notamment dans le cas des interfaces entre gros œuvre et corps d'état secondaires et techniques;
- piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité;
- gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental;
- apporter une réponse technique et économique à une demande.

Le titulaire du BTS Bâtiment, aux termes de la convention collective nationale « Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise » est classé au niveau E, lorsqu'il entre dans la profession.

Au cours de sa carrière, ses compétences générales doivent lui permettre d'évoluer au sein de l'entreprise vers des qualifications de niveau supérieur.

ACTIVITÉS VISÉES

Études d'ouvrages du bâtiment et des interfaces y compris dans le cadre d'une réhabilitation :

- Analyser un dossier marché, un dossier de consultation des entreprises.
- Expliciter un besoin et formaliser tout ou partie d'un cahier des charges (éventuellement sur chantier).
- Analyser le principe structurel d'un bâtiment neuf ou existant sur plans ou sur site.
- Concevoir des solutions techniques conformément aux spécifications d'un cahier des charges, d'un mode constructif, d'une réglementation.
- Dimensionner des éléments structurels courants.
- Réaliser des plans d'exécution détaillés.
- Élaborer un devis.

Conception, avec ou sans assistance numérique, du processus de réalisation d'un ouvrage :

- Élaborer les documents préalables à l'ouverture de chantier.
- Choisir et/ou valider des procédés dans le cadre d'un planning d'exécution.

- Élaborer un calendrier de travaux.
- Choisir et définir des moyens (humains et matériels) de réalisation.
- Élaborer un processus de réalisation détaillé, y compris les protocoles de suivi et de contrôle.
- Définir les moyens relatifs aux exigences de qualité, de sécurité et d'environnement d'un chantier.
- Définir le budget travaux.
- Concevoir les phases d'intervention sur chantier

Pilotage et gestion d'un chantier :

- Contrôler et assurer l'avancement du chantier.
- Implanter des ouvrages.
- Établir des situations d'avancement de travaux.
- Piloter les interventions des corps d'états secondaires (CES) et des corps d'états techniques (CET).
- Animer une équipe.
- Faire respecter la sécurité des biens et des personnes.
- Organiser la collecte et la gestion des déchets.
- Conduire une réunion de chantier.
- Mettre à jour les différents documents (PPSPS, ...).
- Vérifier la conformité à la réglementation des équipements, matériaux et matériels livrés.
- Organiser et gérer des moyens matériels et humains.
- Suivre le budget du chantier.
- Gérer les différents contrats et conventions (prorata, sous-traitance, ...).
- Participer à la livraison de l'ouvrage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dimensionner et/ou vérifier des éléments simples d'un ouvrage

Rédiger une synthèse administrative et technique

Analyser le fonctionnement de la structure porteuse d'un bâtiment

Concevoir des solutions techniques

Élaborer le dossier des plans d'exécution

Quantifier les besoins et estimer le coût d'un ouvrage élémentaire

Établir les procédés de réalisation

Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage

Analyser les risques et proposer des solutions

Planifier les travaux

Définir l'installation de chantier

Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier

Élaborer le budget travaux

Exprimer techniquement le besoin du client

Gérer les dépenses et les recettes du chantier

Conduire des travaux en phase gros œuvre

Assurer la coordination avec les intervenants du chantier

Réaliser et contrôler une implantation

Réaliser des essais et interpréter les résultats

Blocs de compétences

RNCP39801BC01 — Dimensionnement et vérification d'ouvrages

LISTE DE COMPÉTENCES

Dimensionner et/ou vérifier des éléments simples d'un ouvrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle écrite

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation

professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle écrite

RNCP39801BC02 — Conception d'ouvrages du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Rédiger une synthèse administrative et technique

Analyser le fonctionnement de la structure porteuse d'un bâtiment

Concevoir des solutions techniques

Élaborer le dossier des plans d'exécution

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle orale

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

RNCP39801BC03 — Étude économique et préparation de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Quantifier les besoins et estimer le coût d'un ouvrage élémentaire

Établir les procédés de réalisation

Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage

Analyser les risques et proposer des solutions

Planifier les travaux

Définir l'installation de chantier

Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier

Élaborer le budget travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

CCF 2 situations

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

RNCP39801BC04 — Suivi de chantier dans le cadre de la conduite de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Exprimer techniquement le besoin du client

Gérer les dépenses et les recettes du chantier

Conduire des travaux en phase gros œuvre

Assurer la coordination avec les intervenants du chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

CCF 1 situation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle orale

RNCP39801BC05 — Implantation-essais dans le cadre de la conduite de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser et contrôler une implantation

Réaliser des essais et interpréter les résultats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

CCF 2 situations

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS).

CCF 2 situations

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

Ponctuelle pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BTS Bâtiment maîtrise l'utilisation de l'informatique à des fins de de communication, de conception de solutions techniques (CAO, bibliothèques d'éléments standard, simulation des comportements et calculs), d'élaboration des procédés de réalisation (simulation des procédés, assistance aux méthodes de préparation de chantier, bases de données métier) et d'exploitation de logiciels spécialisés (gestion de chantier, calcul de devis,...).

Le titulaire du BTS Bâtiment trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (entreprises artisanales, PME, grandes entreprises du bâtiment et de l'ingénierie). Elles ont comme principaux marchés :

- la construction de maisons individuelle,
- la maintenance et la réhabilitation du cadre bâti,
- la construction neuve (logement, tertiaire, industrielle, ...)
- les études,
- la coordination et le pilotage d'opération
- le contrôle technique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein d'entreprises artisanales ou PME :

- Chef de chantier,
- Conducteur de travaux,
- Chargé d'affaire,
- Responsable de projets,
- Adjoint au dirigeant de l'entreprise

Dans les grandes entreprises :

- Dessinateur-projeteur,
- Calculateur

Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers un poste de chargé d'affaires.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le candidat au BTS Bâtiment doit, lors de sa confirmation d'inscription à l'examen, fournir l'attestation de formation correspondant aux compétences définies à l'annexe 5 de la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés relative à l'utilisation des échafaudages de pied. L'attestation de formation n'est pas exigée pour les candidats qui fournissent un justificatif de reconnaissance de qualité de travailleurs handicapés et un certificat médical attestant de l'incompatibilité du handicap avec la formation prévue par la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (Arrêté du 13 juillet

2023 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance des spécialités de brevet de technicien supérieur relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur - JORF n°0167 du 21 juillet 2023).

L'obtention du BTS Bâtiment permet la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) (Arrêté du 14 décembre 2023 portant modification de l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) - JORF n°0048 du 27 février 2024).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Attestation de formation correspondant aux compétences définies à l'annexe 5 de la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés relative à l'utilisation des échafaudages de pied. L'attestation de formation n'est pas exigée pour les candidats qui fournissent un justificatif de reconnaissance de qualité de travailleurs handicapés et un certificat médical attestant de l'incompatibilité du handicap avec la formation prévue par la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (Arrêté du 13 juillet 2023 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance des spécialités de brevet de technicien supérieur relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur - JORF n°0167 du 21 juillet 2023).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.
- De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 200 €
Selon la branche	6 000 € – 7 533 €

Prise en charge	Branches concernées
7 200 €	Valeur par défaut · 196 branches
7 533 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage, CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
7 199 €	CPNE des métiers du géomètre, CPNEFP de la profession d'économiste de la construction
7 168 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture
7 390 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 362 €	CPNEFP des industries charcutières
7 266 €	CPNE de l'immobilier
6 759 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2026
Date de dernière délivrance possible	31/12/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1122

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41816

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39801/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	4
Régions couvertes	3

Prix indicatif	3 990 € – 20 625 €
Durée	6 – 1450 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	41
Montant total engagé	160 864 €
Coût moyen par dossier	3 924 €
Durée moyenne	1397 h
Période	12/2024 – 08/2026
France compétences	76 %
Reste à charge titulaire	17 %
France Travail	6 %
Compte d'engagement citoyen	1 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.